Séance du Jeudi 25 mars 2021 en distanciel
Contenu enregistré

Connectés : K. BALLERAT, M. BRIGANTE, P.O. BUSSIERE, F. CHARNAY-POUGET, M. COLIN, M. DEFOIS, M. DUBOIS, S. DUCKI, T. GEFFLAUT, L. HECQUET, L. JOUFFRET, F. LEROUX, G. MAILHOT, P. MALFREYT, J-M. NEDELEC, A. POTDEVIN, O. ROY, S. THERIAS, C. VICHERY

Absent excusé : G. VOYARD

Ordre du jour CU :
1. Validation du CR du CU du 25/02.
2. Choix d'un fait marquant ICCF pour « 2020 une année avec le CNRS en Rhône Auvergne » (30/03 au plus tard).
3. Continuer les discussions sur notre Conseil de Pilotage Stratégique
4. Questions diverses

Rappel du fonctionnement pour gagner en efficacité. Le conseil d'Unité sera structuré en temporalité pour laisser la place aux questions diverses. Nous bornerons dans le temps les ODJ et le CU ne devra pas dépasser 2H30 de durée et se terminer à 15H00.
Pour que les représentants des collèges puissent s'exprimer, 3/4H minimum seront disponibles, autrement dit, les ODJ et questions diverses seront finalisés à 14H15 ou bien reportés au CU du mois prochain.
Lors du dernier CU, Fabrice a trouvé dommage que le collège des étudiants n'ait pas eu le temps de s'exprimer.
Afin de passer moins de temps à la validation en CU et de privilégier nos échanges, tous les collèges auront pris connaissance de la proposition du CR provisoire et fait remonter les changements en mode correction dans un document qui sera validé en CU
Il y aura un chemin des corrections entre collèges pour conserver un document unique abondé à chaque réception/envoi.
Ce chemin adopté cette fois: Secrétaire de séance → Direction → les représentants du collège CDD → représentants du collège ENS CH → représentants du collège CH → représentants du collège PAR → Directeur

Pour chaque collège une boite à lettre unique :
U**n représentant par collège** fait un retour (omissions, corrections) dans la semaine suivante.
Tous les changements en mode correction visible à valider tous ensemble ensuite en CU.

I. VALIDATION DU COMPTE - RENDU DU CONSEIL D'UNITE DU 25/02/21

Le document ayant circulé auprès de tous les collèges, les modifications mineures sont acceptées.

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 19
Le Compte rendu du 25/02/21 est accepté à l'unanimité.

II. FAITS MARQUANTS

4 de nos 6 équipes ont fait remonter un fait marquant, un seul doit être choisi par le CU.

FAIT MARQUANT COM

Les Chercheurs de l'Institut de Chimie de Clermont-Ferrand (CNRS/UCA/SIGMA Clermont) ont contribué à l'effort national de lutte contre la COVID-19.
Les chimistes de l'équipe « Chimie Organique et Médicinale » ont participé à la synthèse d'une molécule pour la start-up américaine Facile qui a développé des tests de dépistage du SARS-CoV-2 basés sur une technique appelée *Quantum-Logic Aptamer Analyte detection* (Q-LAAD). En plein confinement, ce sont plusieurs grammes de réactifs qui ont ainsi pu être synthétisés. [1]
Plusieurs litres de gel hydroalcoolique ont été fabriqués en urgence, en suivant les directives de l'OMS et une méthode de dosage de l'alcool a été développée. [2]
La lutte continue avec un projet financé par ISITE CAP 20-25 Emergence pour explorer l'activité antivirale de plantes médicinales Auvergnates.

[1] Un chercheur face à l'urgence d'un test de détection du SRAS-CoV-2, Juillet 2020. https://inc.cnrs.fr/fr/cnrsinfo/covid-19-un-chercheur-face-lurgence-dun-test-de-detection-du-sras-cov-2
[2] Ayman Akhdar, Yael Hersant and Arnaud Gautier. A protocol for ethanol or isopropanol dosage in hand rub gels, *Protocol Exchange*, **2020** DOI: 10.21203/rs.3.pex-1205/v1 et Ethanol dosage in hydro-alcoholic gels, *ChemRxiv*, **2020**

Il est précisé que le CNRS avait déjà communiqué par l'intermédiaire de l'INC.

Sylvie DUCKI précise que c'était surtout plusieurs actions pour montrer l'action de l'ICCF pendant la crise sanitaire.
Fabrice précise qu'on a déjà communiqué par rapport à nos actions pendant le premier confinement : envoi de gants, litres d'éthanol au CHU ou à certaines cliniques au centre-ville.

FAIT MARQUANT EQUIPE MPS

Publication

X. Kesse, A. Adam, S. Bégin-Colin, D. Mertz, E. Larquet, T. gacoin, I. Maurin, C. Vichery and J.-M. Nedelec

Elaboration of Superparamagnetic and Bioactive Multicore-shell Nanoparticles (γ-Fe_2O_3-SiO_2-CaO): A Promising Material for Bone Cancer Treatment

ACS Applied Materials and Interfaces, 2020, 12, 47820–47830, https://dx.doi.org/10.1021/acsami.0c12769 (IF =8,901)

Dans cet article, les auteurs ont conçu des nouvelles hétérostructures cœur-coquille avec un cœur superparamagnétique et une coquille en verre bioactif.

Ces nouveaux biomatériaux visent une application dans le traitement curatif des cancers osseux primaires ou secondaires nécessitant une résection tumorale et une reconstruction osseuse. Le cœur magnétique (γ-

Fe_2O_3) permet le traitement curatif par hyperthermie magnétique tandis que la coquille bioactive (SiO_2-CaO) induit une reconstruction osseuse facilitée. Les matériaux sont non cytotoxiques envers les cellule souches mésenchymateuses humaines et présentent une bonne capacité de chauffe sous champ magnétique alternatif et une capacité à induire localement la précipitation d'une nanohydroxyapatite biomimétique autorisant la reconstruction tissulaire osseuse.

Ces travaux se poursuivent actuellement à travers le projet ANR Jeune Chercheur NanoBioMag porté par C. Vichery.

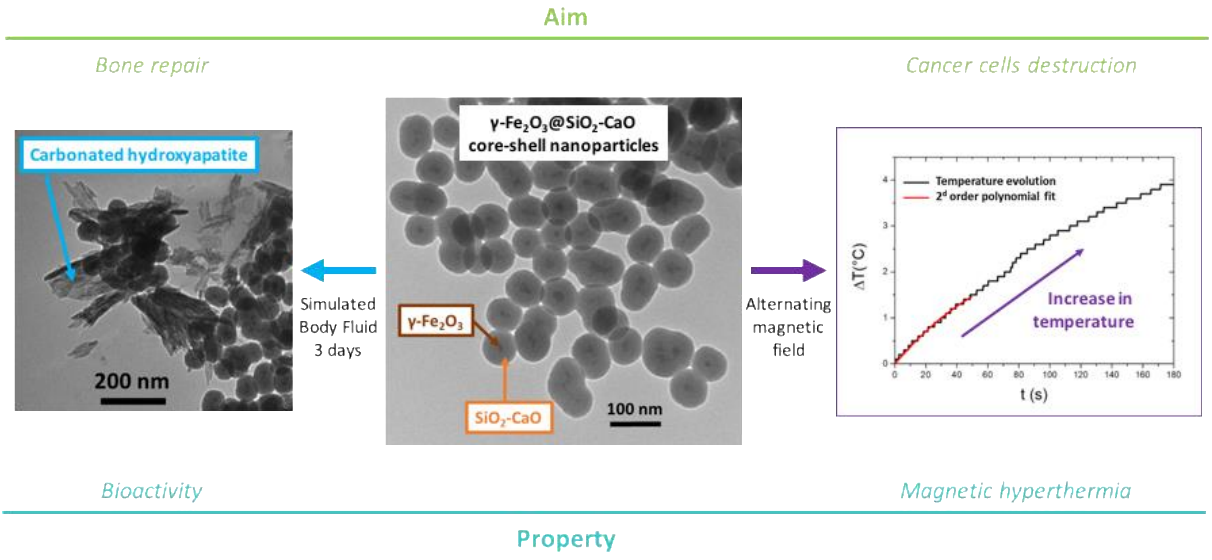

Charlotte VICHERY précise que ces travaux ont commencé avec des financements de la région avec la thèse de Xavier KESSE et continuent maintenant avec l'ANR Jeune Chercheur et la thèse de Florestan VERGNAUD. Travaux portant sur les premières hétérostructures bien finies qu'ils ont obtenues. Il y a un cœur magnétique et une coquille de verre bioactif. Avec ces hétérostructures, ils pourraient penser traiter des cancers osseux par hyperthermie magnétique pour tuer les cellules cancéreuses grâce à l'élévation de température et ensuite ces particules permettraient la régénération de l'os.

Sylvie DUCKI indique qu'il serait bien d'inclure une précision sur le financement de la région.
Jean-Marie NEDELEC répond que la région est déjà remerciée dans la publication. L'idée était de faire le lien avec des travaux qui se poursuivent dans le cadre de l'ANR et c'était aussi une recommandation de l'HCERES (mise en avant des deux jeunes chercheuses Charlotte et Lise).

Photochimie :
FAIT MARQUANT EQUIPE Photochimie

L'équipe « Photochimie » de l'ICCF porte le premier LIA labélisé par CAP 20-25. Le laboratoire repose sur 15 ans de coopération avec l'université de Wuhan (Chine) sur les processus de décontamination des eaux. Cette nouvelle structure intitulée « Laboratoire des Processus et de Remédiation de l'Environnement (LPRE) » verra ses domaines environnementaux s'élargir avec la participation des collègues de l'ICCF de l'axe « Environnement », du LaMP et du LMGE. Son objectif global est d'améliorer la qualité de l'environnement notamment de l'air, du sol et de l'eau et donc la réduction de l'impact à l'exposition des produits chimiques sur la santé de l'homme et de l'environnement.
Il implique 2 collègues de l'équipe MI, 3 collègues de BIOMETA et 4 de Photochimie.
Les résultats de la recherche viseront notamment à proposer des technologies pour permettre l'assainissement des milieux environnementaux pour un coût raisonnable et de manière efficace et rapide. Ils permettront également une meilleure compréhension des conditions de dégradation des pollutions rejetées par l'homme et les animaux. Les éléments de réponse apportés pourront aider les agences de l'eau

et de la santé et les collectivités territoriales dans leur prise de décision, plus particulièrement concernant les zones fortement agricoles et les zones industrielles.
Le LPRE est porté par une équipe de direction composée d'un directeur, le Dr. Gilles MAILHOT, et d'un directeur adjoint, le Pr. Feng Wu. Le laboratoire est constitué de trois équipes (air, eau et sols) de chercheurs co-managés à la fois par un chercheur français et un chercheur chinois. Le laboratoire s'appuie sur un consortium de huit équipes de recherche françaises ou chinoises expertes dans les domaines de recherche du laboratoire. Cette nouvelle structure internationale fait intervenir 30 scientifiques français et chinois dont 9 de l'ICCF, 3 du LMGE et 5 du LaMP. Un budget de 25 k€ annuel lui a été accordé par le projet CAP 20-25. Une demande d'IRP (International Research Project) CNRS a été déposée auprès de l'INC sur le même périmètre.

Une demande l'IRP[1] a été déposée auprès de l'INC pour labéliser ce laboratoire auprès de notre tutelle.
Gilles MAILHOT précise que le LIA a été inauguré par une cérémonie en visioconférence entre Clermont et Wuhan début décembre 2020.
Le lancement est compliqué à cause de la crise sanitaire et des déplacements qui sont interdits. Mais les échanges ont quand même lieu et, même si ça démarre doucement, nous avons grand espoir quant à la réussite de cette structure internationale. Gilles MAILHOT a envoyé le même projet au CNRS avec des modifications de forme. Le responsable des relations internationales du CNRS de l'INC, Pascal BREUILLES lui a communiqué que le dossier avait été pris en compte et que cela entrait tout à fait dans les critères de ce qu'ils attendaient et qu'il serait auditionné bientôt par le DAS et le chargé de mission en charge de l'ICCF et par lui-même pour présenter le laboratoire.

FAIT MARQUANT BIOMETA

IL s'agit d'un article dans ACS catalysis (IF 12.4 en 2019...) dans lequel nous décrivons des activités catalytiques originales et de nouveaux procédés de synthèse multienzymatique.

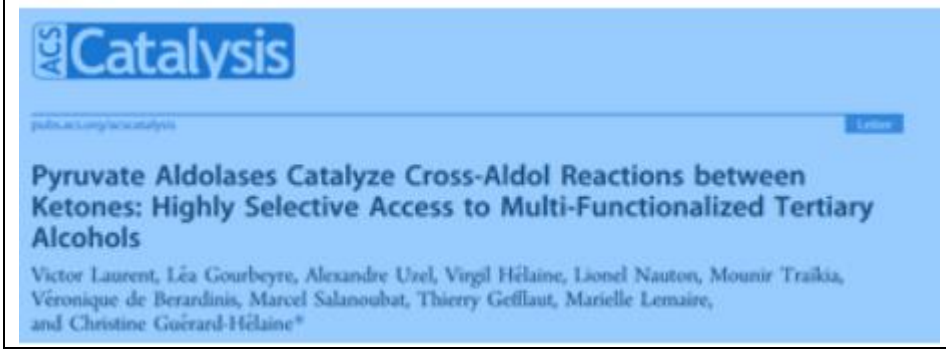
ACS Catalysis

Pyruvate Aldolases Catalyze Cross-Aldol Reactions between Ketones: Highly Selective Access to Multi-Functionalized Tertiary Alcohols

Victor Laurent, Léa Gourbeyre, Alexandre Uzel, Virgil Hélaine, Lionel Nauton, Mounir Traïkia, Véronique de Berardinis, Marcel Salanoubat, Thierry Gefflaut, Marielle Lemaire, and Christine Guérard-Hélaine*

Thierry GEFFLAUT indique que ce sont des travaux qui s'inscrivent dans la recherche du domaine de la biodiversité. Rechercher des enzymes qui permettent de faire des liaisons carbone-carbone et d'ouvrir de nouveaux outils pour la synthèse organique. Ce sont des nouvelles activités qu'ils ont identifiées : aldolase qui permettent de catalyser des réactions d'aldolisation croisées entre deux cétones différentes. Un vrai challenge en chimie organique.
Source de financement : c'est une bourse UCA pour Victor LAURENT et Léa GOURBEYRE et un étudiant de master 2 avec Alexandre UZEL.

Un petit rappel historique des faits marquants des années précédentes et des critères retenus est succinctement présenté (originalité, projet intra-thématique ou équipe, promouvoir des actions de recherche nouveaux entrants ou une dynamique ANR jeune chercheur et pas forcément le facteur d'impact).

Marcello BRIGANTE précise que pour les prochaines années il serait bien que, si on s'appuie sur une publication, on fasse un résumé du projet de recherche décrit dans cette publication.

[1] International Research Project

Par exemple BioMeta aurait dû plus développer.

Thierry GEFFLAUT précise que si son fait marquant est choisi il l'accompagnera d'un argumentaire.

Fabrice LEROUX indique qu'au vu de la Demande de labellisation IRP auprès du CNRS, il n'est peut-être pas judicieux de faire remonter le fait marquant de Photochimie cette année.
Sandrine THERIAS et Gilles MAILHOT sont d'accord pour retirer leur fait marquant du vote.

Fabrice LEROUX ajoute que l'action Covid de Arnaud GAUTIER a déjà été communiquée par le CNRS. Est-ce que celui-ci doit aussi être mis au vote ?
Karine BALLERAT indique que d'autres labos vont mettre en avant l'action Covid avec plus d'envergure. Le fait marquant COM va être une petite action Covid à travers de plus grosses.

Sylvie DUCKI indique que l'objectif était d'associer les actions de COM à peut-être d'autres dans l'ICCF.
La publication portait sur la mesure du taux d'alcool dans les gels hydro-alcooliques.
Le fait marquant COM est conservé.

VOTE :

1. **COM : 2/20**
2. **MPS : 14/20**
3. **Photochimie : retiré du vote**
4. **BioMeta : 3/20**
5. **Abstention : 1/20**

Florence CHARNAY-POUGET précise que le vote est représentatif du sondage fait auprès des PAR.

Sylvie DUCKI pense que c'est bien de mettre en avant la jeunesse.
Jean-Marie NEDELEC acquiesce en précisant qu'ici le niveau scientifique était équivalent et les avancées scientifiques également.
Fabrice LEROUX enverra à Jean-Marie NEDELEC le document pour finaliser : tableau, résumé, etc.

III. Discussions sur notre Conseil de Pilotage Stratégique

Fabrice LEROUX souhaite changer le nom de la Commission Scientifique et propose « Comité d'Orientation Scientifique et/ou Stratégique » (COS).
Suite à discussion, les membres du CU acceptent de changer pilotage par orientation qui n'a pas le même sens. Le CU est un comité de pilotage qui prend des décisions, le COS est un comité qui accompagne et conseille mais n'est pas décisionnaire.

Le nom de Comité d'Orientation Scientifique est retenu.

Fabrice LEROUX indique que lorsque cet outil sera finalisé il faudra l'identifié dans le règlement intérieur. Le COS sera un outil de structuration institutionnel pour nous aider à bâtir nos orientations scientifiques sur un cap moyen et long terme.

Stratégie scientifique pour :

- Aider à bâtir notre projet scientifique à l'horizon 2024/2025
- Définir la politique de transversalité
- Conseiller pour équilibrer objectifs / RH, objectifs partagés @ICCF et Ecosystème@ICCF (CAP2025, Région, etc.)
- Anticiper jouvence/achat parc instrumental

La nouvelle direction sera invitée au COS dès qu'elle aura été identifiée. Cela permettra de faire un bon tuilage entre l'ancienne et la nouvelle direction.
A ce titre, Fabrice LEROUX précise qu'il a déjà fait le choix de ne pas se représenter lors de la prochaine mandature. Les candidats potentiels peuvent donc d'ores et déjà se manifester pour rentrer à part entière dans le COS.

En aparté, le mode d'élection sera réfléchi en CU. Peut-être peut-on s'inspirer de la méthode choisie par d'autres instituts de même taille et de même discipline. Va-t-on vers un vote au niveau du CU après concertation des collèges ou un vote unique de l'ensemble des personnels ?

Florence CHARNAY-POUGET communique sur l'avis du collège PAR sur le COS.
Il est important de redéfinir les contours et missions avant d'identifier les acteurs du COS.

Va-t-il définir les grandes orientations de recherche qui fixeront les contours de la politique de recrutement et attributions des thèses ?

Va –t-il définir les investissements en équipements lourds et mi-lourds ?

Est-ce que, s'il doit discuter des investissements, le choix des acteurs extérieurs invités est judicieux ?

Les PAR considèrent que si le rôle du COS est de définir les contours stratégiques à long terme alors cela dépasse les compétences des PAR.

Par contre, si la discussion devait porter sur des activités techniques et scientifiques des services de l'ICCF, il est important de réfléchir à des personnes invitées de l'ICCF représentant ces techniques.

Fabrice LEROUX précise qu'effectivement si ce sont des orientations scientifiques un membre permanent des collèges PAR ou CDD ne serait pas forcément nécessaire. Pas pour des raisons de qualités mais parce que nous nous étions plutôt dirigés vers les porteurs d'axe.
Pour les bourses de thèses, celle-ci seront définies au sein des équipes notamment pour les bourses UCA. Pour ce qui est des gros équipements, ce ne sera pas les prérogatives du COS. Cela peut être connexe si les orientations scientifiques s'accompagnent d'un suivi du parc instrumental. Mais ce rôle sera peut-être plus le cadre de groupe de travail qui livrera le fruit de sa réflexion au COS

Gilles MAILHOT communique sur l'avis du collège Chercheurs sur le COS :
Au niveau de la constitution, ils ont pensé à 1 membre de la direction, 3 axes (Pierre AMATO, Geneviève CHADEYRON, Sophie FAURE), 3 extérieurs et 3 personnes de l'ICCF pour représenter les équipes (pour rééquilibrer afin que toutes les équipes soient représentées). Soit un COS à 10 personnes.
Le collège des Enseignant-Chercheurs est favorable à l'idée d'élargir un peu le COS, évoquant le risque de s'appuyer sur un nombre restreint de personnes.
Pour les Chercheurs, il est encore trop tôt pour tenir compte de la prochaine direction. Pour eux, cela viendra bien plus tard.
Enfin, ils souhaitaient une fréquence de réunions à 2 ou 3 par an.
Au niveau des missions, ce qui a été mis dans le diaporama convenait.

Fabrice LEROUX répond que les 3 porteurs d'axe auraient ainsi double casquette (axe et équipes).
Il rappelle qu'à ce nombre se rajoutera la future direction soit 2 ou 3 personnes supplémentaires à partir de 2023.
Que la fréquence de réunion serait année dépendante. Une fréquence plus élevée en fin de mandature. Une par an au début et 3 par an à partir de 2023.

S'en suit une discussion sur des propositions de noms des personnalités extérieures :
Les chercheurs proposent :

- Philippe HAPIOT (présidente de la section 13 du CNRS – Institut de chimie de Rennes)
- Alain WALCARIUS (unité propre CNRS à Nancy)

- J-Luc BLIN (Ancien président du comité HCERES – Professeur à Nancy en matériaux et spectroscopie)

Les réunions se feraient en Visio.

Laurent JOUFFRET pense que ne faire qu'une seule visio par an ferait un peu trop comité HCERES.
Fabrice LEROUX précise que le but n'est pas de faire un HCERES mais de montrer vers quoi on va et de réfléchir à la stratégie scientifique.

Audrey POTDEVIN communique sur l'avis du collège Enseignant-Chercheurs sur le COS :

Les avis sont partagés. Certains pensent que les missions sont bien définies et d'autres les considèrent trop floues.
Au niveau du comité, certains pensent que faire appel à des extérieurs c'est se définir comme non compétents dans l'orientation de notre stratégie. Ils ont peur que la politique scientifique repose sur si peu de personnes. Ils souhaitent des extérieurs plus locaux afin de replacer l'ICCF dans la politique locale (par exemple impliqués dans l'I-Site, VP recherche pour les objectifs CAP025).
Ils n'ont pas identifié de personnalités extérieures.

Fabrice LEROUX reprécise que les principales missions du COS c'est d'orienter et d'amener du conseil qui sera validé par notre CU. Il se doit de faire un recensement de nos forces face à nos ambitions à nos projets scientifiques et de voir si c'est équilibré et harmonieux.
Le fait d'avoir des avis extérieurs permet d'apporter un œil nouveau à notre façon de fonctionner de façon à sécuriser notre stratégie et de ne pas passer à côté d'opportunités scientifiques ou de pistes stratégiques auxquelles nous n'aurions pas pensé. Si on choisit des extérieurs plus locaux on fait le choix de scientifiques pas forcément spécialisés dans notre discipline.
Il précise que les termes « surveillance » « jouvence » sont des mots employés par le CNRS mais qu'il fera en sorte que le COS ne soit pas un organe de surveillance. La vocation du COS à la différence d'un CU doit contenir très peu de membres. Est-ce que toutes les équipes doivent être présentes pour être représentées ou est-ce que l'on fonctionne avec des discussions en amont ?

Jean-Marie NEDELEC précise que ce n'est pas tant le fait que les équipes ne soient pas représentées au moment de discussion mais plus d'être présentes au moment du retour des propositions du COS afin d'échanger avec eux.
Le COS pourrait se réunir en amont et faire sur un périmètre plus élargi sa restitution.

CONCLUSION :

- **Rechercher pistes avec des plus-values intéressantes et accessibles**
- **Identifier les objectifs et les intérêts dans le choix des projets**
- **Trouver un équilibre dans la stratégie scientifique.**
- **S'entourer d'un comité avec un œil critique disciplinaire de nos orientations.**
- **Retirer la jouvence du parc instrumental.**

Mathilde DEFOIS et Marie COLIN communiquent sur l'avis du collège Doctorants et CDD sur le COS :

Pas de retour sur le COS. Ils ne se sentent pas concernés au niveau de la prise de décision car c'est du long terme.

IV. Informations diverses

1. CoFo

Mise en place d'un Binôme. Lionel NAUTON a répondu à l'appel. Elodie PETIT et lui travailleront ensemble.

Il y a une troisième personne qui a été identifiée mais rien n'est acté. Elodie PETIT souhaite à court terme laisser sa mission CoFo. Cela doit encore être finalisé.

2. Référent INP

Laurence HECQUET explique que, suite à la réunion du Comité Directeur de l'INP du lundi 22 mars 2021, un point de l'ordre du jour concernait la mise en place du Conseil Scientifique de l'INP.
La constitution a été validée :

- 6 personnalités extérieures
- Directeur adjoint scientifique représentant du CNRS sur le site : Jean-François GERARD
- 2 représentants de la recherche privée qui sont désignés par la fondation de l'INP : Françoise SORTAIS (Michelin – directrice du centre de Ladoux) et Vincent ROUTABOU (directeur technique et R&D à CIPAM)
- 3 personnalités désignées à titre personnel par le Conseil Scientifique sur proposition du Comité Directeur : 2 femmes et un homme.

Il faut donc proposer plusieurs noms de personnalités avec une vue assez large de la science et des disciplines scientifiques. Ces propositions seront étudiées le lundi 29 mars.
Elle propose :

- François JEROME (DR) chimie verte et chimie durable de Poitiers. Il faut voir si c'est dans la thématique de l'INP.
- Franck DUMESNIL (Directeur de l'Unité de Catalyse et Chimie du Solide à Lille) section 31. Il a été responsable du comité ANR qui couvre la chimie.

Fabrice LEROUX propose également :

- Isabelle LERAY de Cachan
- Isabelle BARAILLE de Pau (Ecosystème, environnement, relation industrielle académique, etc.)

Marc DUBOIS propose :

- Olivier MASSANT (Thématique Matériaux à Limoges)

Pierre-Olivier BUSSIERE précise que François JEROME peut être un choix judicieux car il se monte une nouvelle formation SFRI à Sigma-INP Clermont Auvergne « Mécanique et Matériaux pour l'ingénierie durable »

CONCLUSION :

- **Isabelle BARAILLE**
- **Franck DUMESNIL**

3. Questions diverses :

Collège Etudiants :

→ DEMI-JOURNEE SCIENTIFIQUE

Date : 26 mars 2021 de 14h à 16h30

Réunion ZOOM avec un compte Sigma pour lever la limite des 100 personnes.

7 intervenants : deux par axe environ (10-15 min de présentation + 5 minutes de questions) + présentation d'un nouvel appareil + intervention sur la SCF

Programme scientifique

	Intervenants	Titre de l'intervention	Axes
14h00	Pierre BONNET	*Intervention sur la société chimique de France*	Inter-axes
14h20	Minghui ZHANG	*Primary biological aerosol particles in the atmosphere: Their influence on clouds and climate*	Chimie pour l'Environnement
14h40	Imen DHIFALLAH	*Fluoration des dispositifs médicaux en PVC plastifié pour prévenir la migration des plastifiants*	Chimie et Matériaux – Chimie pour le Vivant
15h00	Jean-Michel ANDANSON	*Présentation de l'imageur FT-IR du service spectroscopie de l'ICCF*	Inter-axes
15h20	Pierre FAYON	*Dégradation des polymères en milieux aqueux*	Chimie et Matériaux
15h40	Maxime PYPEC	*N-azaalkyle, nouvelle chaine latérale structurante de peptoïde ?*	Chimie pour le Vivant
16h00	Meriem SAHNOUNE	*Understanding and characterizing the drug sorption to Polyvinyl chloride and Polyethylene materials*	Chimie et Matériaux – Chimie pour le Vivant
16h20	**Fabrice LEROUX**	**Clôture de la Journée Scientifique**	

→ SONDAGE : CDD / Doctorants

Sondage réalisé sur un échantillon de 85 personnes (liste CDD-ICCF)
Nombres de réponses : 38
% de participation = 45 %
Objectif : motiver les CDD/doctorants à participer davantage à la vie de l'ICCF

2. Dans quelle thématique êtes vous ?

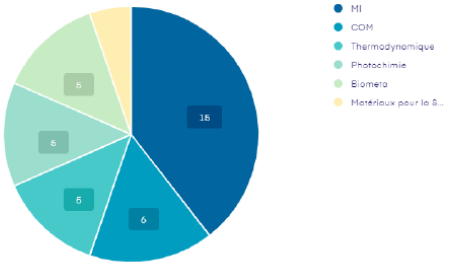

3. Vous êtes :

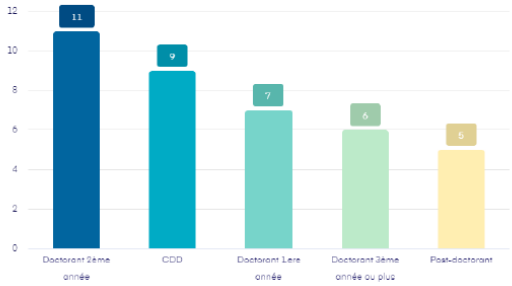

4. Avez vous voté au élections du CU

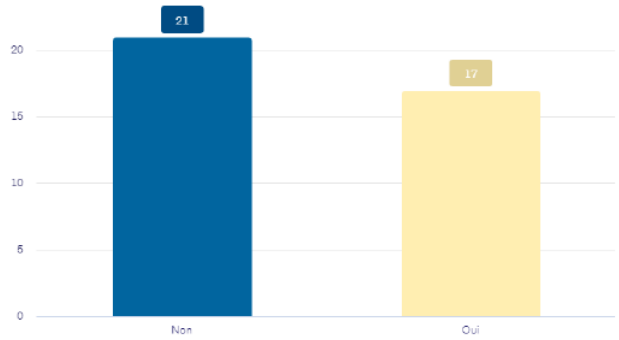

Si non pourquoi ?

- Je ne me suis pas senti concerné (date de fin de contrat proche)
- Non présent à cette date
- Arrivée trop récente
- Manque de temps
- Je ne sais pas
- J'ai oublié
- Ne connait pas les personnes
- Cela fait moins d'un an que je suis en CDD je n'avais donc pas le droit de voter
- Je n'ai pas eu l'information
- Une seule liste donc pas besoin urgent de voter

Fabrice LEROUX précise que selon la règle, elle est d'une ancienneté d'un an mais cette règle avait été levée pour cette élection.

6. Comment vous sentez vous au sein de l'ICCF 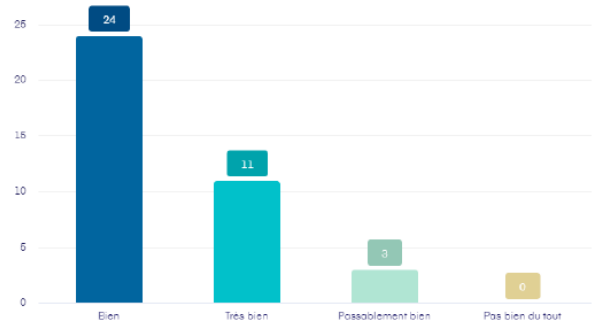 	Sans lever l'anonymat, Fabrice LEROUX souhaiterait savoir les raisons du « passablement bien »

7. Vous sentez vous considéré à votre juste valeur ?

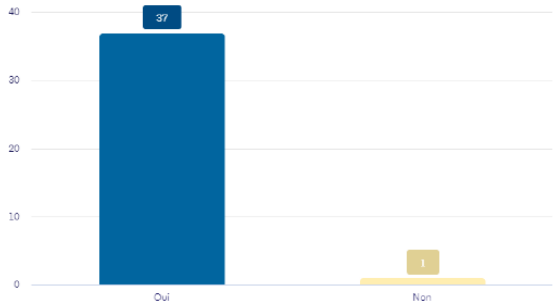

8. Vous sentez vous écouté ?

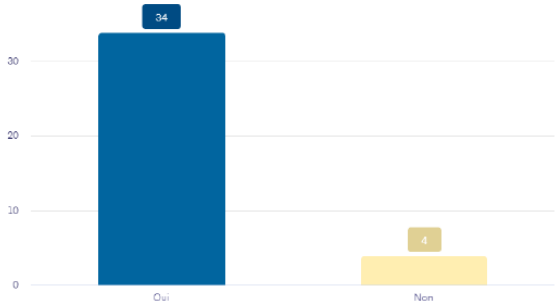

9. Seriez vous intéressé par des évenements ponctuels organisés par les CDD/doctorants et pour les CDD/doctorants ?

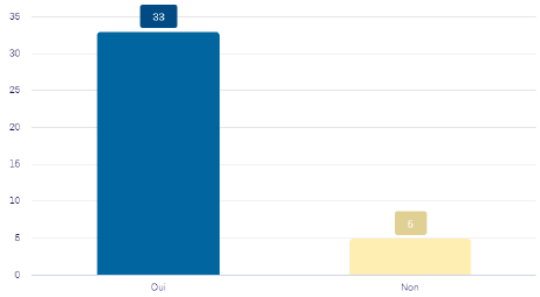

10. Aimeriez vous une salle de pause déjeuner dédié ?

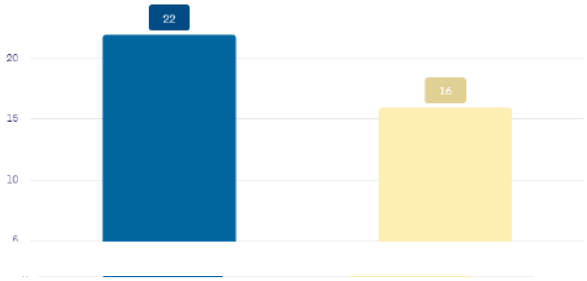

Hors du contexte sanitaire actuel, Mathilde DEFOIS pense qu'il est important de pouvoir se retrouver en inter équipe pour pouvoir discuter de transversalité. La pause déjeuner est un moment opportun pour ça.

12. Souhaitez vous rester dans le groupe TEAMS ?

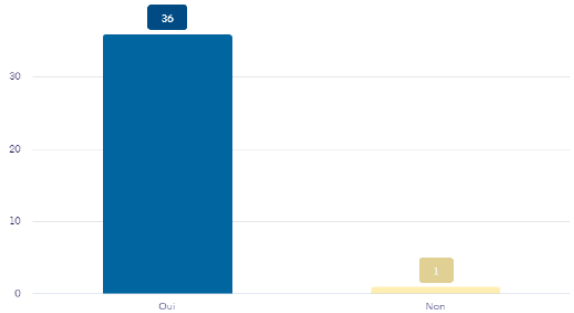

Ils ont constaté que les réponses à leurs interrogations étaient meilleures par mail que par TEAMS.

→ Remarques à faire remonter au CU

- Non pour la plupart
- Les doctorants et CDD souhaiteraient être plus présents dans les discussions liées au laboratoire

→ Si on veut réussir à motiver des personnes, il faut les impliquer le plus possible dans la vie du laboratoire

→ Réunion d'équipe régulière avec permanents et non permanents ? (Animation de ces réunions par les doctorants par exemple)
→ Harmonisation dans toutes les équipes

Fabrice LEROUX pense que cela est plus un périmètre de la thématique ou de l'équipe et puis ensuite de l'Unité. Il faut une bonne animation intra-équipe. Il faut pouvoir animer mais aussi être constructif.

- Mention sur la formation nouvel entrant : il existe des disparités lors de cette formation.

Certains se plaignent de ne pas avoir reçu les informations concernant le traitement des déchets (élimination des déchets, un jeudi sur deux et, si elles existent, des spécificités propres à la chimie utilisée dans leur labo)
Ils proposent qu'au cours de la journée de formation, l'AP ou le responsable environnement de leur bâtiment leur fasse une visite de leurs labos respectifs en expliquant les spécificités de ceux-ci. Certaines équipes ne trient pas leurs déchets. Certaines équipes considèrent que ce n'est pas le rôle des doctorants alors que les doctorants aimeraient s'impliquer.
Une meilleure transmission des informations pour le jour des déchets est demandée également. Par exemple, deux fois le jeudi a été déplacé à vendredi et beaucoup de personnes n'étaient pas au courant ou officieusement.
→même chose : motivation des personnes en les impliquant dans la vie du laboratoire (ici participation et implication dans le traitement des déchets)

Karine BALLERAT précise qu'une information succincte est faite au niveau de la formation donnée par Xavier FARGES. L'explication sur les déchets n'est pas le rôle des APs mais plutôt de l'encadrant de la thèse en fonction des risques liés à la chimie utilisée dans le projet et comment travailler sur son poste de travail.
Les APs ne peuvent pas savoir dans le détail la chimie utilisée par l'étudiant. C'est aussi au responsable d'assurer la sécurité du doctorant.

Florence CHARNAY-POUGET intervient en tant qu'AP et nouvelle entrante : lors de la formation, Xavier parle des déchets mais il ne peut pas s'attarder aux spécificités de toutes les équipes. Néanmoins, pour avoir assisté à deux de ces formations, il est bien précisé de se rapprocher de l'AP, du responsable environnement et de son encadrant pour tout ce qui est déchets spécifiques à ses missions. Ce qui est dommage c'est que personne ne prend des notes. Xavier dit des choses importantes qu'il est important de noter. Pour ce qui est spécifique des déchets, il y a des permanents et encadrants qui ne sont plus au fait de ce qui se fait en termes de déchets et de ce fait l'information a du mal à être relayée.
On en a déjà discuté entre APs. Une réflexion sur la formation va être menée afin d'identifier un chemin plus adapté à chaque situation afin que chaque nouvel arrivant soit plus autonome dans la gestion de ses déchets. Une visite de soute de stockage peut-être un bon exercice. La gestion des déchets fait partie de l'enseignement d'un doctorant à la sortie de sa thèse.

Fabrice LEROUX dit que la formation nouveaux entrants se veut être une formation très générale. Elle ne peut pas expliquer et répondre à toutes les problématiques. Elle donne les grandes lignes et les règles de bonne de conduite. Il faut être à l'écoute et prendre des notes.

Les autres questions seront posées au prochain CU.

Collège PAR

→ Ordinateurs :

Réflexion faite auprès des PAR sur le questionnement des ordinateurs au dernier CU.
L'inconvénient est que les ordinateurs ne soient pas redéployés pour des M1 ou M2, il a du mal à les récupérer. Il est peut-être intéressant de nommer ces ordinateurs avec le nom de l'équipe (si celui-ci est acheté *via* des crédits d'équipes) ou ICCF si celui-ci vient des ressources propres de l'ICCF.

Il est important que soit définie cette procédure de redéploiement. Si un ordinateur d'un permanent dans une équipe est changé sur les ressources de l'ICCF, l'ancien n'appartient pas à l'équipe.
De plus, Seng OUK nous précise que des ordinateurs ont été déployés pour des personnes qui à ce jour possèdent un ordinateur chez eux pour le télétravail et un à l'ICCF pour le présentiel.

Fabrice LEROUX précise que l'achat de nouvel ordinateur est en fonction de la vétusté mais pas par rapport aux équipes. Le renouveau se fait sur une temporalité identique pour tous.

→ Plan de Gestion de Données
Lionel a soulevé le problème des services techniques qui génèrent des données.
Depuis 2019, l'ANR demandent un Plan de Gestion des Données (PGD ou DMP pour Data Management Plan).

Ces services doivent être capables de fournir un document qui spécifie quelles données sont collectées ou générées, comment celles-ci sont gérées, partagées et préservées pendant et après un projet. Yaël a précisé que pour l'instant l'ANR regarde seulement que ce PGD existe mais ne s'intéresse pas encore à ce qu'il y a dedans mais que, dans quelques années, cela sera le cas. Le PGD est obligatoire tous les 6 mois.
Le stockage des données est un coût pour chaque service mais c'est une réelle problématique pour tout l'Institut et tous les chercheurs.
Ce serait gagnant pour l'Institut et pour notre recherche que l'ICCF :

- Réfléchisse à une zone de sauvegarde centralisée interne ou externe
- Mette en place un groupe de travail pour définir une procédure standardisée du PGD pour tous les services qui génèrent de la donnée.
- Ce groupe de travail pourrait s'appuyer sur la DOSI.
- L'équipe du service formation-DoRANum de l'Inist propose un séminaire qui donnera les clés pour pouvoir amorcer ce travail en toute sérénité. Ce webinaire abordera les points suivants (prochaine session le 6 avril https://www.inist.fr/services/accompagner/webinaire/webinaire-pgd/):
    - Enjeux et objectifs d'un PGD
    - Contenu et rédaction
    - DMP OPIDoR : un outil d'aide à la rédaction de DMP

Seng pense qu'il serait déjà important de faire une étude sur l'état chiffré des données et en particulier :

- L'accessibilité
- Les moyens de sauvegarde
- Les moyens d'archivage
- Les volumes

Fabrice LEROUX précise qu'ils n'ont pas la possibilité d'apporter une réponse. Pour gérer cela de façon globale c'est le périmètre de la DOSI. C'est notre informaticien de proximité, Seng OUK, qui doit nous éclairer sur la meilleure solution, faire un groupe de travail, effectuer un chemin des sauvegardes, définir qui est responsable de quoi.

→ Correspondant informatique :

Yaël demande ce qu'il en est des correspondants informatiques. Il est vrai que l'on a fait le tour de la cellule formation, communication, des correspondants environnement, qualité mais pas des correspondants informatiques. Est-ce que ce statut a été entériné au sein de l'ICCF ? Sont-ils bâtimentaires ? Identifiés ?

Fabrice LEROUX ne sait pas s'il y a encore des référents informatiques.
Karine BALLERAT précise qu'ils existent de manière interne. Il n'y a plus d'affichage officiel.

Collège Enseignant-Chercheurs

→ PGD :
Vincent TERY avait fait remonter la même remarque que les PAR sur le PGD.

→ Directeur d'Institut des sciences

Les Enseignants-chercheurs veulent savoir comment Fabrice LEROUX va faire le choix de son vote.
Fabrice LEROUX précise qu'une réunion est prévue le 8 avril. C'est le bureau qui élira le directeur d'Institut des Sciences composé :

- Des Directeurs d'unité
- de 2 BIATSS élus
- d'1 doctorant
- du Directeur de l'EDSF
- du Directeur de l'UFR de chimie
- d'1 représentant du Pôle Administratif Commun (Cézeaux)

Ils n'ont pas encore l'ensemble des candidatures. Nous serons informés en temps voulu.

Collège chercheurs :

→ Signature des publications
Laurent JOUFFRET : remarque sur les signatures de publication.
Est-ce que l'on ne devrait pas adopter le même principe pour l'INP que pour le CHU ? Une fois on l'indique, une fois on ne l'indique pas.

Fabrice LEROUX : la modalité est la suivante :

- On fait apparaître le CHU si un des auteurs a une appartenance au CHU
- Clermont Auvergne INP n'est pas une tutelle mais est associé à l'EPEUCA[2] : Clermont Auvergne INP est associé entièrement à la production UCA à travers son Institut. Ça été voté dans un statut donc la signature unique est Clermont Auvergne INP dans tous les cas.

→ Brevet

Quel est l'interlocuteur actuel pour les demandes de brevet ?
Pour les déclarations d'invention (PI), il faut demander soit à Isabelle OUILLON (CNRS) soit Pascale MARION (EPE UCA) ou à Jean-Pierre MARCHEIX (INP) ou le représentant du CHU.

Fabrice va se renseigner sur la procédure exacte en fonction de l'affectation des équipes.

Fin à 15h
Prochain CU le 29 avril 2021
Secrétaire : Marie COLIN

[2] EPEUCA : Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne